

Vulgäre

ÉDITO

Quoi de mieux que le début du printemps pour continuer notre aventure dans le monde des métaorganisations ? Dans ce numéro, nous mettons en perspective deux notions complémentaires qui permettent de mettre en œuvre et de dynamiser la recherche sur les métaorganisations : collaboration et coopération. La distinction est évidente, n'est-ce pas ? Pas de panique ! Anne Jacquelin, directrice de la recherche à la FTI, s'efforce d'éclairer ces concepts ainsi que les enjeux qu'ils engendrent. Pour illustrer comment la coopération influence notre écosystème, Matthieu Marchal, directeur des Chaudronneries, revient sur la genèse de sa structure, très impliquée sur les questions de coopérations économiques entrepreneuriales. Il s'agit également de se pencher sur un outil FTI que nous dédions à chaque chef.fe de

projet : le diagnostic de maturité collaborative. Cet outil met à votre disposition les moyens d'anticiper l'aspect collaboratif de votre projet. Si cet outil vous intéresse, la FTI vous invite à un nouvel épisode des Ateliers de pratiques collaboratives ; il portera sur la maturité collaborative et aura lieu jeudi 18 avril de 19h à 21h dans nos locaux. N'hésitez pas à nous contacter sur contact@la-fti.org !

SOMMAIRE

- Coopération et collaboration, comment les différencier
- L'interview en 3 tweets d'Émilie Lesage-Périlleux
Déléguée générale de l'association l'Observatoire de l'immatériel
- « Si un individu arrête d'apprendre c'est qu'il.elle commence à mourir »
Entretien avec Matthieu Marchal des Chaudronneries de Montreuil
- Outil diagnostique de maturité collaborative, le radar des pilotes de projets !
- Les Ateliers de pratiques collaboratives, 2^e édition !

LES VULGARISATÖRS



COOPÉRATION COLLABORATION COMMENT LES DIFFÉRENCIER

La R&D de la FTI veut aider à comprendre comment et pourquoi coopérer et collaborer. La belle affaire ! Mais vous êtes nombreux.ses à vous demander quelle est la différence entre l'un et l'autre, ou même à vous dire que c'est la même chose. En fait, c'est un peu plus compliqué qu'il n'y paraît. Voici notre piste de réponse.

La coopération est, pour nous, une mise en œuvre optimiste de la division du travail. Chacun des acteur.rice.s est reconnu.e comme partie prenante du groupe, tout en ayant un rôle unique et assumé. On peut apporter des biens, des finances, une marque, sa force de travail, son intellect, son réseau : on doit respecter les règles communes de la coopération, constituées autour d'un projet qui devient un bien commun. Ce dernier rassemble les coopérateur.rice.s ponctuellement, autour d'un projet commun (un projet, une association, une mutuelle, un consortium, un événement, un débat, un festival, etc.). La coopération tient donc pour acquise la notion d'équité : comme nous ne sommes pas égaux.ales, ne pouvons pas contribuer de la même façon.. Il faut un cadre strict qui permet à chacun.e de contribuer à sa manière tout en gardant la possibilité de décider et de contrôler. Cependant les membres projettent un idéal dans le cadre de leur coopération ; et cet idéal laisse croire que, parce qu'ils.elles coopèrent, ils.elles parviendront à collaborer. Et c'est là que nous allons comprendre la distinction du mot collaboration en son sens actuel.

Le terme de collaboration signifie « travailler ensemble », et c'est pour nous un concept qui relève de l'idéal. En effet, collaborer sous-tend l'idée que chacune.e contribue de la même façon à la même chose. C'est un vœu, dont

on ne sait s'il est vain, mais qui n'est certainement pas naturel et nous aurions tendance à croire que ce n'est ni possible, ni souhaitable. La collaboration ne peut se mettre en place que de façon volontaire, construite et ponctuelle. Il faut mettre en œuvre un effort de capacitation de chacun.e pour se mettre à égalité et essayer de contribuer de la même façon à la même chose. Cela s'inscrit dans un processus de civilisation qui met énormément de temps à se mettre en place car la collaboration doit faire appel à des règles et à des normes que les individus intérioriseront dans le temps long (réguler les temps de parole, préparer l'échange social, construire un processus de construction ou de décision collectif ; ne pas exclure les minorités, les femmes ou les personnes en situation de handicap, etc.). La coopération comme la collaboration ne sont pas pertinentes dans toutes les situations et ne peuvent correspondre à toutes les situations sociales.



ÉMILIE LESAGE-PÉRILLEUX

Déléguée générale de l'association l'Observatoire de l'immatériel
www.observatoire-immatériel.com
et responsable du domaine juridique et propriété intellectuelle au sein de Bpifrance

L'INTERVIEW EN 3 TWEETS

- **Quelle est la mission de l'Observatoire de l'immatériel ?**
Pour l'Observatoire, l'immatériel est le levier fondamental d'un développement responsable, équitable et pérenne. Ses missions : inspirer et fédérer tous les acteur.rice.s pour les rendre plus fort.e.s dans le développement de leurs actifs immatériels.
- **En quoi votre réseau de parties prenantes appuie-t-il cette mission ?**
Au cours des dix dernières années, c'est une véritable communauté de contributeur.rice.s qui s'est construite autour de nos adhérent.e.s pour faire connaître et transmettre ce nouveau regard porté sur les organisations.
- **Parlez-nous de vos ambitions collaboratives pour 2019**
Nos priorités pour 2019 : pédagogie et proximité pour guider l'action des investisseur.se.s, entrepreneur.se.s, managers, salarié.e.s et citoyen.ne.s. Nous souhaitons faire connaître et enrichir le champ des expérimentations (cap-immatériel.fr) et de la formation à l'immatériel.

« SI UN INDIVIDU ARRÊTE D'APPRENDRE, C'EST QU'IL.ELLE COMMENCE À MOURIR »

FTI. Comment est née l'idée des Chaudronneries ?

Matthieu Marchal. Ce qui m'a amené à créer les Chaudronneries est notamment le double regard entre écologie et économie, deux termes issus de la même racine – eco – qui génèrent beaucoup de confusion et semblent s'opposer. Ces deux notions portent sur l'étude des échanges : un sujet central dans notre travail. La résidence d'économies sociétales des Chaudronneries questionne principalement les processus de fabrication et de mise en œuvre de projets, notamment entrepreneuriaux. Le travail sur les mécanismes et les relations en jeu dans une initiative économique sont au cœur de notre démarche.

FTI. Quelle est la place de la coopération dans votre démarche ?

Matthieu Marchal. Les Chaudronneries visent à créer de nouveaux liens et des coopérations entre les initiatives accueillies dans nos murs et celles sur le territoire. L'association souhaite permettre à chacun.e d'avancer personnellement et professionnellement en développant une attention particulière aux autres. Aux Chaudronneries, c'est le « comment » qui est au centre. On s'intéresse à l'écologie des pratiques collectives : comment faire pour que des individus de cultures et de métiers différents œuvrent ensemble et veillent au soin et à l'épanouissement de chacun.e ?

FTI. Les Chaudronneries s'intéressent-elles à un secteur en particulier ?

Matthieu Marchal. Aux Chaudronneries, il y a plusieurs héritages provinciaux. D'un point de vue politique, notre projet doit pouvoir déclencher les secteurs. Les questions

agricoles, par exemple, sont aussi présentes dans les questions que peut soulever la petite enfance, et elles-mêmes sont aussi présentes dans les questions du journalisme, qui sont aussi présentes dans celles du designer. Dans la pratique, on s'est attaché au territoire. Notre sujet est aujourd'hui de penser le développement territorial.

FTI. Au quotidien, comment s'organise ce lieu ?

Matthieu Marchal. Le lieu est composé d'espaces qui accueillent des initiatives économiques, de diverses formes juridiques, qui tendent à répondre à des problématiques de société. On distingue trois dispositifs au sein du lieu : le co-développement, avec des temps de réflexion organisés sous diverses formes (rencontres, balades urbaines, workshop, déjeuners professionnels, etc.) dans l'objectif que chacun.e puisse se mettre dans la posture d'un.e autre résident.e, comprendre son métier, sa culture. La coopération sociétale, qui est une mise en pratique du co-développement : nous répondons ensemble à des appels d'offres pour aider les entreprises, les territoires à trouver des solutions à des problèmes. Et enfin un groupe de recherche « Pour de curieuses économies » qui cherche à créer des nouvelles manières de faire et de théoriser l'économie. La méthode est extrêmement importante : selon nous, il faut forcer l'économie à créer d'autres systèmes de pensée qui partent de ce que produisent les économies, et non de la théorie.

FTI. Et dans 5 ou 10 ans, que deviendront les Chaudronneries ?

Matthieu Marchal. L'initiative est partie du lieu dans lequel elle s'est assise. Si demain le projet migre, est-ce qu'il s'appellera encore Les Chaudronneries ? J'imagine bien une forme d'université, autour de l'apprentissage. Je crois que si un individu arrête d'apprendre, c'est qu'il.elle commence à mourir. Alors j'imagine un établissement qui concoure à garder un lien avec la vie, une université qui vise l'échange de savoirs et de savoir-faire. Il y aurait des gens qui viennent donner, et des gens qui viennent prendre, parce que tout le monde est à la fois détenteur, trice d'un savoir et apprenant.e, et c'est ça qui m'intéresse. Les méthodes sont aussi importantes que le fond du projet.

OUTIL DIAGNOSTIC DE MATURITÉ COLLABORATIVE LE RADAR DES PILOTES DE PROJETS!



Avant de prendre la mer, tout.e capitaine se doit d'intégrer la météo, l'état de son bateau et de son équipage. Il en est de même quand on est porteur ou porteuse d'un projet collaboratif : le contexte organisationnel ou territorial, les moyens à disposition et l'équipe conditionnent le potentiel collaboratif d'un projet ; mieux vaut les anticiper pour faire bonne route ! Tout ceci est l'objet du « radar » de la maturité collaborative que notre R&D a construit !

Qu'est-ce que la maturité collaborative ?

Interroger la « maturité collaborative » d'un projet ou d'une organisation, c'est questionner :
L'identité collaborative en place
Quels sont les objets et périmètres de la collaboration existante ? Quelles sont l'histoire et la vision collaborative du projet ou de l'organisation ? Quel est le degré d'ambition et de réalisation collaborative à l'œuvre ? Ou encore quels sont les leviers et freins rencontrés fréquemment.
La cohérence de la dynamique collaborative
Les moyens alloués au projet permettent-ils d'accomplir la vision collective du projet ? Les actions réalisées sont-elles cohérentes avec la promesse faite aux parties prenantes ? Les parties prenantes impliquées sont-elles pertinentes par rapport au projet ? Ou également existe-t-il un espace de réflexivité partagée ? Etc.

Valoriser l'existant

Prendre l'existant des démarches urbaines participatives lancées par les collectivités avec leurs habitant.e.s. Certains territoires ont un historique de démocratie participative très fort, qui a permis de consolider des réseaux d'acteur.trice.s prêt.e.s à s'investir dans les réflexions urbaines et sociales de la ville aux côtés de la collectivité ; les enjeux vont alors plutôt être de l'ordre de la valorisation de l'existant, de l'intégration des nouveaux et nouvelles venu.e.s sur le territoire

dans la démarche, de la capacité à tenir la promesse de la collaboration sur le long terme avec des moyens adéquats alloués et des partenariats renforcés avec le tissu territorial.

Expliciter sa vision du processus collaboratif

D'autres territoires se lancent pour la première fois dans des démarches collaboratives : à un peu plus d'un an des prochaines élections municipales, la sincérité de la démarche est souvent questionnée. L'enjeu premier est d'explicitier sa vision du processus collaboratif, la pertinence et le rôle des différent.e.s contributeur.trice.s. Il est essentiel que la collectivité travaille que sa posture de « catalyseur » de territoire, plus que simple donneur d'ordre ou financeur.

Découvrez une question-test ?

Le « radar de la maturité collaborative » propose quinze grands thèmes de questionnaire, avec pour chacun une auto-évaluation allant de 0 (défavorable / à améliorer) à 5 (favorable / fonctionnant très bien). Voici un exemple des questions abordées. Concernant la dimension de la vision partagée :

La vision et les objectifs du projet sont-ils connus de toute.s ?

0 1 2 3 4 5

La vision et les objectifs du projet sont-ils partagés par toute.s ?

0 1 2 3 4 5

Sont-ils nés d'un diagnostic partagé ?

0 1 2 3 4 5

Quelles en sont les incarnations physiques ? (plan stratégique, charte de fonctionnement, etc.)

0 1 2 3 4 5

ATELIERS DE PRATIQUES COLLABORATIVES 2^e ÉDITION! RENDEZ-VOUS JEUDI 18 AVRIL 19H-21H DANS NOS LOCAUX

Retour sur notre premier rendez-vous

Le premier atelier de pratiques collaboratives a rassemblé fin janvier plus d'une vingtaine de participants et participant.es plein.e.s d'énergie, et nous vous en remercions ! Après avoir exploré l'histoire et les différents facettes de l'empathie et de ses différents dispositifs d'enquête, nous avons mis en pratique l'outil Persona issu du design thinking (voir notre édition de l'outil dans le Vulgäre #3). Trois cas ont été travaillés en ateliers : les usager.e.s du parvis de la gare de Montparnasse, les usager.e.s du métro, et les usager.e.s d'une offre de sport en entreprise. L'occasion pour toutes et tous d'explorer le lien fertile entre l'archéologie et la réalité, entre la perception du fonctionnement de l'autre et son fonctionnement réel, mais aussi de comprendre comment s'emparer de cet outil pour un projet d'entreprise ou de territoire.

APC#2 : maturité collaborative, le test !

Pour prolonger l'échange et la formation entre porteurs et porteuses de projets collaboratifs, le deuxième atelier de pratiques collaboratives aura lieu le 18 avril de 19h à 21h dans nos locaux.

Au programme : formation sur la notion de maturité collaborative d'un projet, mise en pratique du radar de la maturité collaborative et de sa lecture de Sherlock Holmes à partir de trois cas. Réveillez le Sherlock Holmes de la gestion de projet collaborative qui sommeille en vous !

Gratuit mais sur inscription préalable : <https://goo.gl/621K1r>



Ont participé à ce numéro collaboratif de Vulgäre

Anne Jacquelin, directrice de la publication
Charlotte Poupin, pilotage et coordination
Laura Collet, Alice Duballet, Anne Jacquelin, Marie-Hélène Vial, Edgar Callegari, Charlotte Poupin, rédaction
François Bottollier-Depois, relecture
Ivan Lechat, création graphique, illustrations et mise en page

Avec nos remerciements à Émilie Lesage-Périlleux et Matthieu Marchal pour leurs contributions respectives

Infos et correspondances : contact@la-fti.org
ISSN : 2649-7204



Merci à notre partenaire financier

